

# Journée RU

20 JUN 2017  
MARSEILLE

LA SAVINE  
VALLON DES  
TUVES



## LA SAVINE VALLON DES TUVES AVANT LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Une forteresse très dense, repliée sur elle-même :

> **1400 logements en 1973** « 100% HLM », en déclin dès les années 90.

> Un territoire très contraint par un relief accidenté, composé de **deux sites distincts** :

- « la Grande Savine », 805 logements en 2008, perchés sur la colline
- la « petite Savine », 125 logements adressés sur le Vallon des Tuves, qui comprend de nombreuses maisons individuelles, et un niveau d'équipements insuffisants.

### FINANCEMENT 135,9 M€

- > Ville de Marseille **14,8 M€**
- > Métropole **3 M€**
- > Conseil départemental Bouches-du-Rhône **2,1 M€**
- > Conseil régional PACA **4,4 M€**
- > Bailleurs **57,5 M€**
- > CDC **0,2 M€**
- > Autres **14,8 M€**
- > ANRU **39 M€**

## LE QUARTIER AUJOURD'HUI

- > **22 logements neufs livrés** dans le Vallon des Tuves.
- > **145 logements en cours de construction** sur le plateau de la Savine.
- > **147 logements démolis.**
- > Réhabilitation en cours de la Petite Savine.
- > Des équipements associatifs réalisés.
- > Des travaux en cours sur le groupe scolaire de la Savine.
- > Une maîtrise foncière bien engagée dans le Vallon des Tuves.
- > Un nouveau projet qui prévoit la démolition des bâtiments du plateau Savinois.
- > **178 logements neufs hors site livrés.**

## ET DEMAIN...

- > La contractualisation du nouveau projet urbain avec l'ANRU et les partenaires locaux afin de poursuivre la transformation du plateau, l'accroche du quartier sur la Ville.
- > La réalisation d'aménagements de proximité pour apporter une amélioration rapide du quotidien.
- > La poursuite des relogements.
- > La construction d'un centre social, d'une crèche, et la création de nouveaux logements.
- > La requalification des espaces publics et l'aménagement du parc Canal et de ses traverses, espace de liaison entre le futur centre urbain du Vallon des Tuves et La Savine.

## AXES-CLÉS DU PRU

- > Un projet de réhabilitation stoppé puis profondément remanié en raison de la découverte d'amiante.
- > La démolition de l'ensemble des bâtiments de la Grande Savine et la réhabilitation de la petite Savine, impliquant le relogement de près de 800 ménages, dont la moitié sur site et l'autre moitié hors site.
- > L'intégration du Vallon des Tuves avec la création d'un pôle urbain de proximité (logements, commerces, équipements).
- > La recherche de connexions multiples entre le Vallon des Tuves et la Savine (voie de maillage, parc canal, équipement construit dans la pente) afin de raccrocher le plateau haut au reste de la Ville.
- > Une volonté de diversifier l'habitat, à la Savine comme dans le vallon.
- > La mise en valeur du patrimoine paysager avec la création du parc canal et l'aménagement de la limite avec le massif de l'Etoile en « lisière active ».
- > Le développement social et l'accompagnement de populations en situations fragiles, parfois marginalisées.

# LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES PRU : L'EXEMPLE DE LA MAISON DU PROJET DE LA SAVINE

## Focus Projet



**REPÈRES** En 2004, l'ANRU encourage une concertation active pour la mise en œuvre et l'évaluation des PRU (diagnostic préalable et l'élaboration concertée du projet) sans pour autant en préciser les modalités (procédure, évaluation des résultats).

L'application et les effets de cette exigence restent variables (CES de l'ANRU). Au regard des actions menées durant cette première décennie, la loi de programmation pour la Ville de 2014 et l'ANRU, renforce et précise les exigences : « association des conseils citoyens aux instances de pilotage » (selon les modalités définies dans le contrat de ville), « mise en place d'une maison du projet permettant la co-construction du projet », « représentation des locataires au sein du Conseil d'Administration de l'ANRU ». En 2016, des formations financées par l'État sont délivrées aux conseillers citoyens par l'École du renouvellement urbain.

### La « co-construction de la Maison du Projet et de son animation avec les habitants »

- > Ateliers maquettes et 3 groupes de travail pour « penser » le lieu
- > 2 habitants en insertion pour sa construction
- > Co-construction du programme d'inauguration
- > Co-construction du programme d'animation (en lien avec le tissu associatif local)

### Une démarche de construction innovante et durable

- > Conception par une entreprise ESS Citizen Ship et Olivier Moreux, sous la maîtrise d'ouvrage du bailleur Logirem
- > Utilisation de containers recyclés dans l'esprit COP 21
- > Optimisation des dépenses énergétiques
- > Une rapidité de construction (3 mois)

### Les initiatives en faveur de la mobilisation et du dialogue avec les habitants

- > Recueil de mémoire
- > Forums ouverts / Ateliers
- > Réunions publiques
- > Balades urbaines
- > Crieur public
- > Enquêtes
- > Réhabili-thé à la menthe (jeudi de 17h à 19h)

### Le fonctionnement de la maison du projet

- > Pilotée par MRU et animée par le CERFISE
- > Ouverte 5 demi-journées par semaine
- > Un médiateur/animateur
- > Une photo aérienne posée au sol / des panneaux de présentation du projet
- > Une médiathèque, une salle de réunion, une tisanderie

## REGARD SUR LE PROJET...



- > Un renforcement des liens avec et entre les habitants et les acteurs associatifs du quartier.
- > Une appropriation dans la durée par un noyau dur d'habitants.
- > Un espace dédié au projet, convivial.



- > Une implantation décidée sans réelle concertation
- > Un positionnement sur le site haut qui la rend peu accessible aux habitants des Vallons + absence de signalétique
- > Une architecture pas assez ouverte sur l'extérieur

## ... EN DATES

2013 : décision d'ouvrir une maison du projet

Décembre 2013 : atelier de concertation sur l'aménagement

Décembre 2014 : atelier de concertation sur la programmation et les utilisations du lieu

Janvier 2015 : démarrage des travaux de construction (Logirem)

30 septembre 2015 : inauguration

## ... EN CHIFFRES

3 mois de travaux avec 2 salariés en insertion

10 ans d'utilisation minimale

70 m<sup>2</sup> d'espace

1 animateur